

Avenir Club du Touquet Athlétisme

32, allée des Argousiers

62520 Le Touquet

<http://actathletisme.free.fr>

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU LUNDI 23 OCTOBRE 2006

Le lundi 23 octobre à 18 heures 30, les membres du Conseil d' Administration se sont réunis au club house des tennis du 1^{er} étage.

Sont présents : Ophélie Hoguet, Michelle Raux, Félix Debrune, Alain Duhamel, Frédéric Tagand , Bruno Pernel, Régis Maillet, Stevens Rimbault, René Flasque et Pascal Paquez.

Assistent également à la séance: Marie-Jo Petit (Pdte d'Honneur).

Est absente excusée: Lucette Ficheux.

Est absente non excusée : Karine Mansart

La séance est ouverte à 18H35.

Félix Debrune évoque le vote, par les élus au conseil municipal du 21/10, de la subvention de 13.000 € attribuée au club pour le dernier trimestre 2006 jusqu'au 1^{er} trimestre 2007.

Félix Debrune, présent à l' A.G. du comité départemental, relate des informations et communique des documents transmis lors de cette réunion.

Stevens Rimbault énonce les dépenses et les recettes par rubrique.

Le stage d'athlétisme fin août pour les non licenciés, dirigé par Michel Mauger aidé par trois éducateurs, a très bien fonctionné sportivement et financièrement. Les 29 stagiaires ont permis un excédent d'environ 1.000 €. Un autre stage se tiendra les 26 et 27 octobre.

Pascal Paquez transmet aux membres les documents relatant la situation sportive au 23 octobre 2006 et Alain Duhamel évoque les prochaines échéances sportives. Les résultats sont très encourageants avec huit équipes engagées depuis le début de la saison sportive.

Pascal Paquez relate le déroulement et l'organisation de la rentrée sportive avec les 72 mutations dont 69 provenant du TAC. Le club a, aujourd'hui, 141 membres dont 126 licenciés. L'école d'athlétisme fonctionne à plein régime avec ses 8 éducateurs, encadrés par Michel Mauger.

Le contrat d'assurances, qui avait été discuté lors de la dernière séance du C.A., est conclu avec GAN Assurances à Montreuil. Il assure les évènements extra sportifs (repas,

kermesse, ...) et l'accueil des non licenciés. La licence fédérale assure le licencié sur les compétitions et les déplacements.

Karine Mansart n'étant pas licenciée, ne peut plus être membre du conseil d'administration (en référence aux statuts de la fédération). Le C.A. vote pour élire un secrétaire adjoint. Une seule candidature : celle de Lucette Ficheux. Les membres présents votent POUR à l'unanimité.

Pascal Paquez montre l'ébauche du maillot officiel du club après une consultation des athlètes. Le choix s'est porté sur une sublimation, ce qui permettra de retrouver le maillot à l'identique dans les prochaines années. Le coût pour une commande de 80 débardeurs est de 25€ ttc la pièce. Il a été décidé : des catégories poussins à minimes, les maillots seront repris après chaque compétition. Pour les autres catégories, le maillot leur sera remis pour la saison sportive sans demande de caution.

Chaque membre du C.A. est appelé à réfléchir sur l'ébauche d'un règlement intérieur et soumettra ses réflexions lors de la prochaine réunion. En attendant ce règlement intérieur, les membres ont décidé :

- de rembourser les frais kilométriques sur la base de 0,22 €.
- d'un forfait déplacement pour l'encadrement au Touquet de 10 €/déplacement quelque soit le nombre de kilomètres.
- d'un forfait « court déplacement » pour l'encadrement à l'extérieur de 12 €/quelque soit le nombre de kilomètres.
- d'un forfait « long déplacement » pour l'encadrement de 20 €/déplacement quelque soit le nombre de kilomètres.
- D'offrir à la famille Rembur, qui ont déjà 3 licenciés au club, la licence de Julien (47 €). La cotisation membre devra être payée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Le Touquet, le 10 novembre 2006

Le président
Félix Debrune

Le secrétaire
Alain Duhamel